

TERRITOIRES ET VIELLISSEMENT : LES NOUVEAUX ENJEUX

Université de Pau
et des Pays de
l'Adour et le pôle
social du GRALE

25 et 26 novembre 2010

*Caisse Nationale de la solidarité et
de l'Autonomie*

*Groupement de recherches sur
l'Administration locale en Europe*

*Centre d'études des collectivités
territoriales,*

*Ecole nationale supérieure de la
Sécurité sociale*

La loi HSPT du 21 juillet 2009 vient bousculer l'organisation territoriale dans le secteur sanitaire est sociale ; mettant en avant une logique de coopération et de décloisonnement. Cette dernière interpelle les modes de prise en charge des personnes âgées.

L'objectif de ce colloque est, quelques mois après la promulgation de la loi, d'analyser son impact sur les territoires et le vieillissement.

8h30 : Accueil des participants

9h00 : M. Denys de Béchillon, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour : propos d'ouverture

9h15 : M. Gérard Marcou, Professeur à l'Université de Paris I, Panthéon Sorbonne : présentation du GRALE

I) LES NOUVEAUX MODES DE REGULATION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Modérateur : Jean Claude Douence, Professeur Emérite, UPPA

- **10h : Les ARS, nouveau régulateur du secteur sanitaire et médico-social (présentation générale)**
 - o **Claude Bigot**, Directeur de l'Ecole nationale supérieure de la sécurité sociale
- **10h30 : « La territorialisation de la politique de santé et ses enjeux »**
 - o **Mathieu Arzel, Louise Denechere**, Elèves de l'EN3S, Projets de Recherches-Actions, sous la Direction de J.-M. Macé, maître de conférences, géographe de la santé, Groupe de Recherche Economie et Gestion (GREG) du conservatoire National des Arts et Métiers

Discussion

Pause

- **11h : La planification de l'offre de soins et de services : une transversalité en trompe l'œil (le poids des schémas départementaux, des PRIAC ?)**
 - o **Nicole Klein**, Directrice ARS, Aquitaine
 - o **Michel Laforcade**, Directeur ARS, Limousin
- **11h30 : L'organisation rénovée des établissements et services sociaux et médico-sociaux (prisme sanitaire, police, autorisation, fonctionnement..., quel rôle pour le Conseil G ?)**
 - o **Stéphanie Rabiller**, Maître de Conférences à l'UPPA et **Nathalie Calatayud**, Docteur en Droit, Chargée de cours à l'UPPA

Discussion

II) LES NOUVEAUX ENJEUX FINANCIERS DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Modérateur, M. Christophe Gautier, Directeur Général, Hôpital F. Mitterrand

- **14h30 : Vers la mise en place d'un cinquième risque ? (état des lieux et prospection) (la dimension nationale)**
 - o **Michel Borgetto**, Professeur à l'Université Paris II
- **15h : La conclusion des CPOM avec les ARS**
 - o **Anne Baron**, Directrice Générale Adjointe ARS Aquitaine
- **Discussion**
- **Pause**

- **16h30 : Les financements sanitaires et sociaux, quelle fongibilité ?**
 - o **Antoinette Hasting-Marchadier**, Maître de Conférences, Université de Nantes

Discussion

III) LES NOUVEAUX ENJEUX TERRITORIAUX DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Modérateur, Jean Gourdou, Professeur, Directeur du CECL, UPPA

- **9h30 : Quelle place pour « les établissements et services sociaux privés d'intérêt collectifs » ?**
 - o **Robert Lafore**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Institut d'études politiques
- **10h : L'assurance maladie et les inégalités territoriales de santé**
 - o **Gilles Arzel**, Directeur évaluateur de la CNAM et **Josette Lagarde**, Maître de conférences à l'UPPA

Discussion

Pause

- **10h30 : Intercommunalité, communes et vieillissement : La prise en compte du vieillissement par les territoires : l'exemple du conseil de développement d'Angers**
 - o **Martine Long**, Maître de Conférences à l'Université d'Angers
- **11h : La prise en charge des personnes âgées dans le cadre des communautés autonomes espagnoles**
 - o (à confirmer)

Discussion

- **11h30, Clôture du colloque, Rapport de synthèse : M. Hervé Rihal**, Professeur, Université d'Angers.